



coface
FOR TRADE

COFACE SA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 MAI 2023

1

OUVERTURE DE SÉANCE

BERNARDO SANCHEZ INCERA
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



COMPOSITION DU BUREAU ET SCRUTATEURS

COMPOSITION DU BUREAU

- › **Bernardo SANCHEZ INCERA, Président du Conseil d'Administration**
- › François DAGNEAU, représentant Arch Capital
- › Damien LANTERNIER, représentant DNCA

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

- › Carole LYTTON

QUORUM

- Assemblée générale réunie sur 1^{ère} convocation
- Etat de la feuille de présence (votes par correspondance et pouvoirs au Président)
- Quorum nécessaire pour la tenue d'une AGO & AGE atteint

DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES*

- › Insertion publiée au BALO le 07 avril 2023
 - › Insertion publiée dans Actus-juridiques.com - BALO du 28 avril 2023
 - › Avis de réunion valant avis de convocation
 - › Formulaire de vote par correspondance
 - › Copie des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 25 avril 2023
 - › Statuts, extrait K-bis
- › Document d'enregistrement universel 2022
 - › Comptes sociaux, comptes consolidés, tableau des affectations du résultat
 - › Rapports du conseil d'administration : rapport de gestion et rapport sur le gouvernement d'entreprise
 - › Rapports des commissaires aux comptes
 - › Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
 - › Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés
 - › Rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions
 - › Texte des projets de résolutions
 - › Rapports des commissaires aux comptes sur certaines résolutions présentées à l'assemblée générale.

* DOCUMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE COFACE :
WWW.COFACE.COM/FR/INVESTISSEURS/ASSEMBLEE-GENERALE

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A TITRE ORDINAIRE (1/3)

- › Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022
- › Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- › Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- › Affectation du résultat et mise en paiement du dividende
- › Autorisation au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société
- › Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A TITRE ORDINAIRE (2/3)

- › Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux, non dirigeants en application de l'article L.22-10-34 I du Code de commerce
- › Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ou attribués au titre du même exercice à Bernardo Sanchez Incera, Président du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-34 II du Code de commerce
- › Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ou attribués au titre du même exercice à Xavier Durand, Directeur général, en application de l'article L.22-10-34 II du Code de commerce

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A TITRE ORDINAIRE (3/3)

- › Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce
- › Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce
- › Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A TITRE EXTRAORDINAIRE (1/1)

- › Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre
- › Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise
- › Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée
- › Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées
- › Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

2

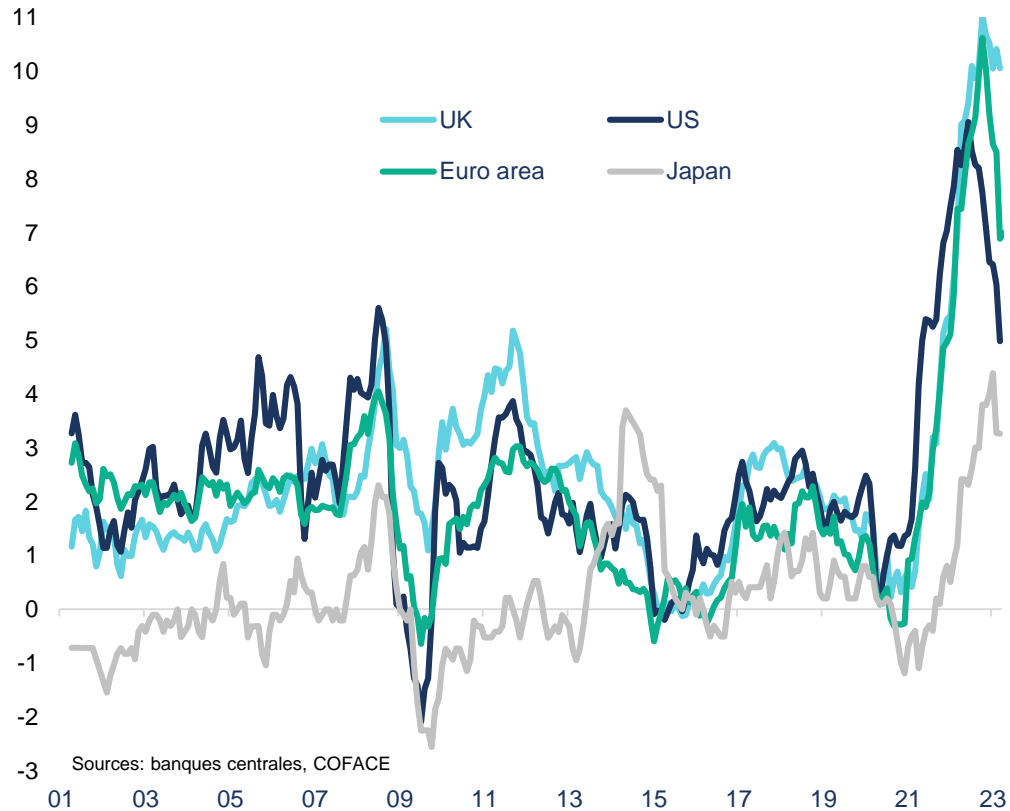
**ENVIRONNEMENT
MACROÉCONOMIQUE**

XAVIER DURAND
DIRECTEUR GENERAL

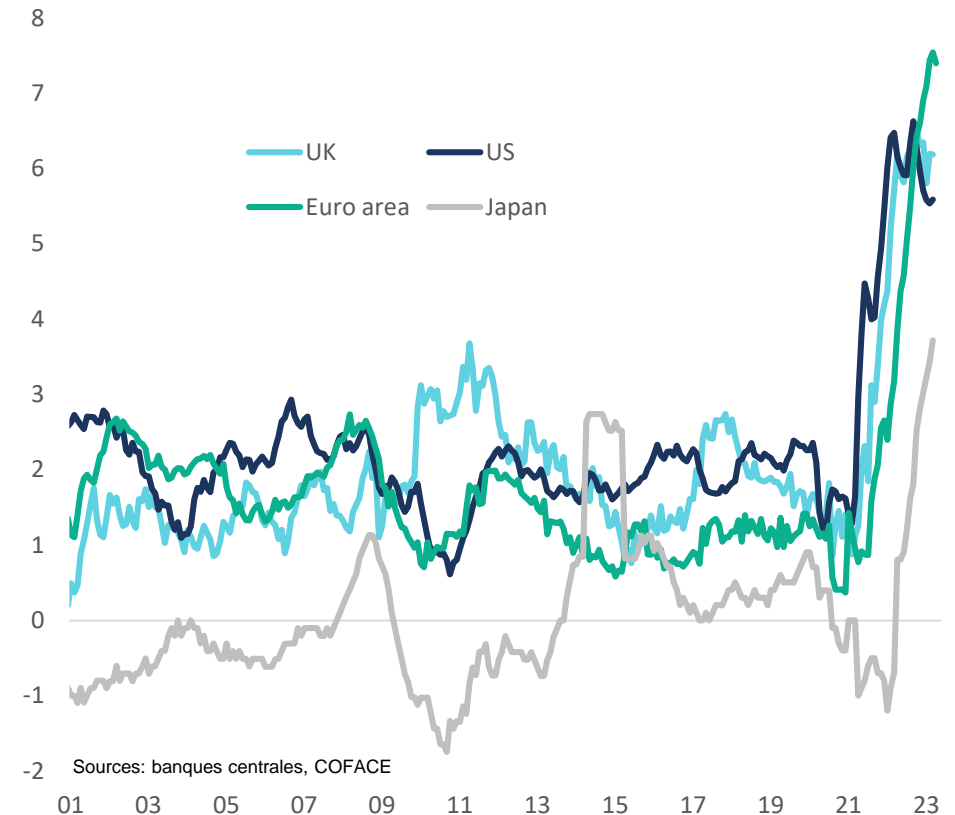


INFLATION : LE PIC EST DERRIÈRE NOUS

Inflation – économies avancées
(IPC, a/a, %)

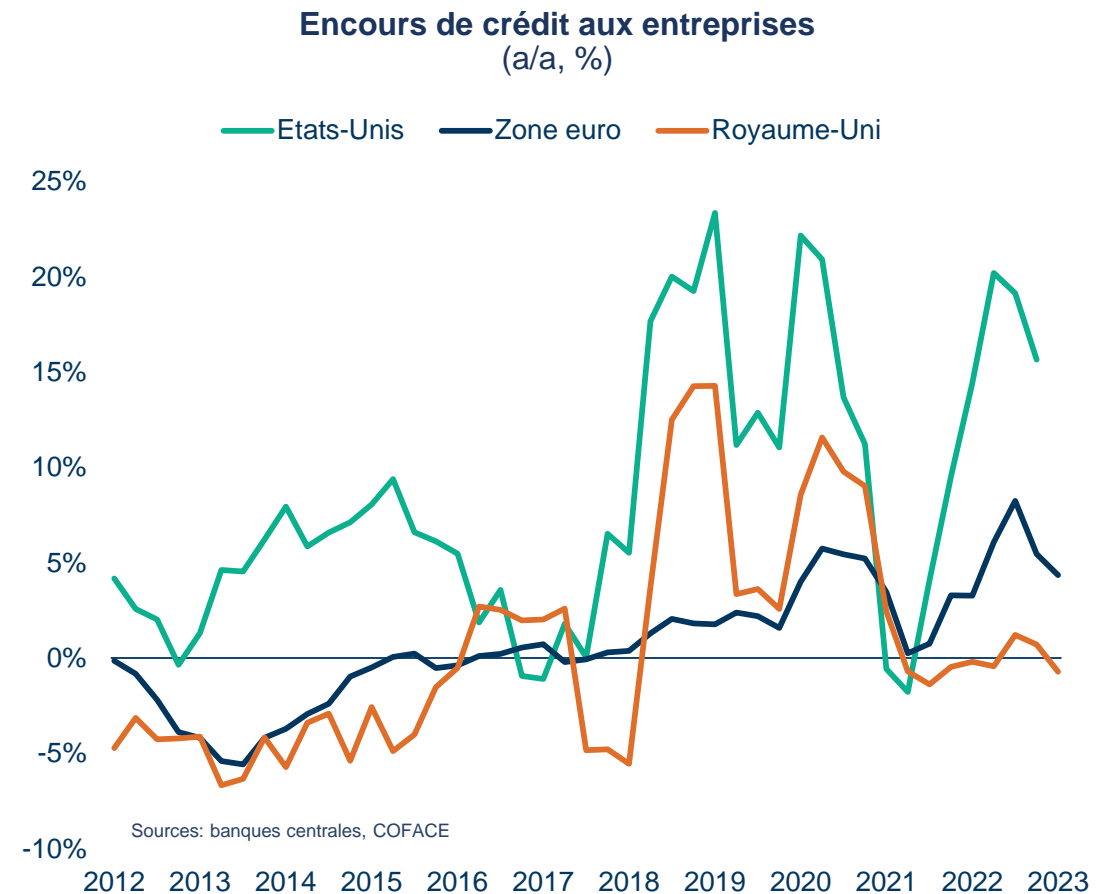
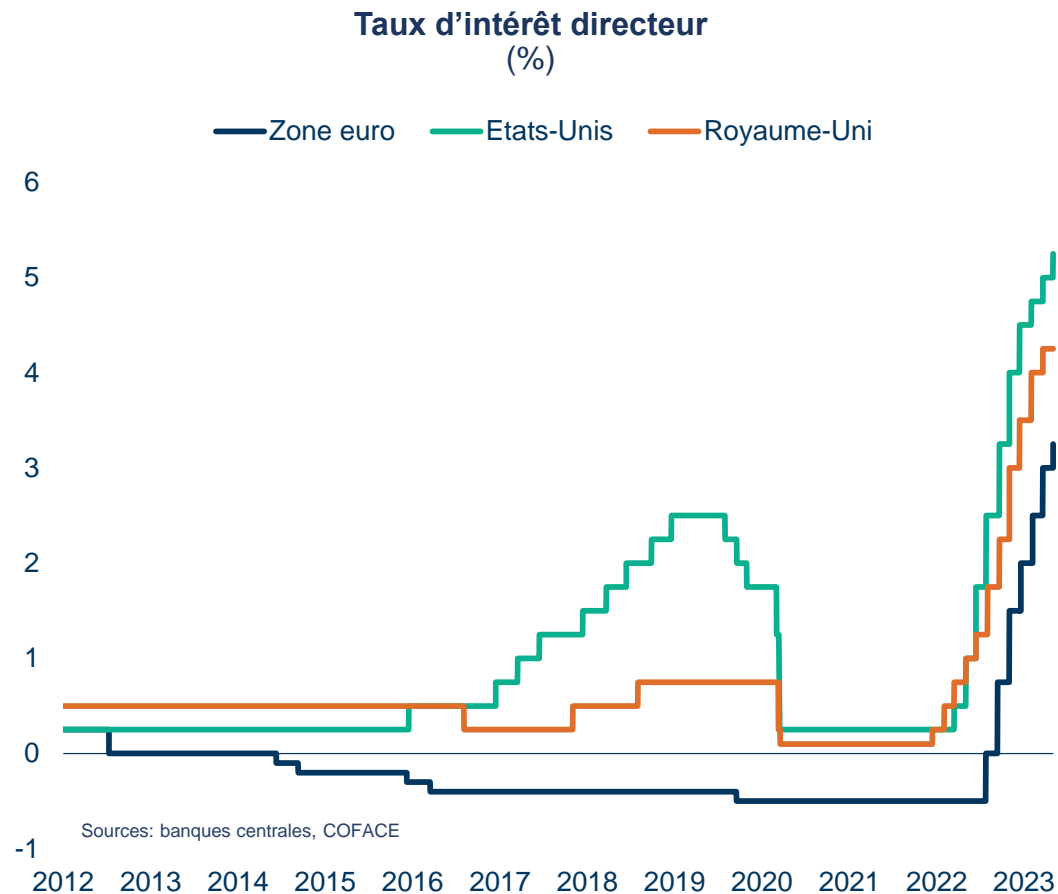


Inflation sous jacente – économies avancées
(IPC hors énergie et alimentaire frais, a/a, %)



L'INFLATION REULE MAIS APPARAÎT DE PLUS EN PLUS ENRACINÉE

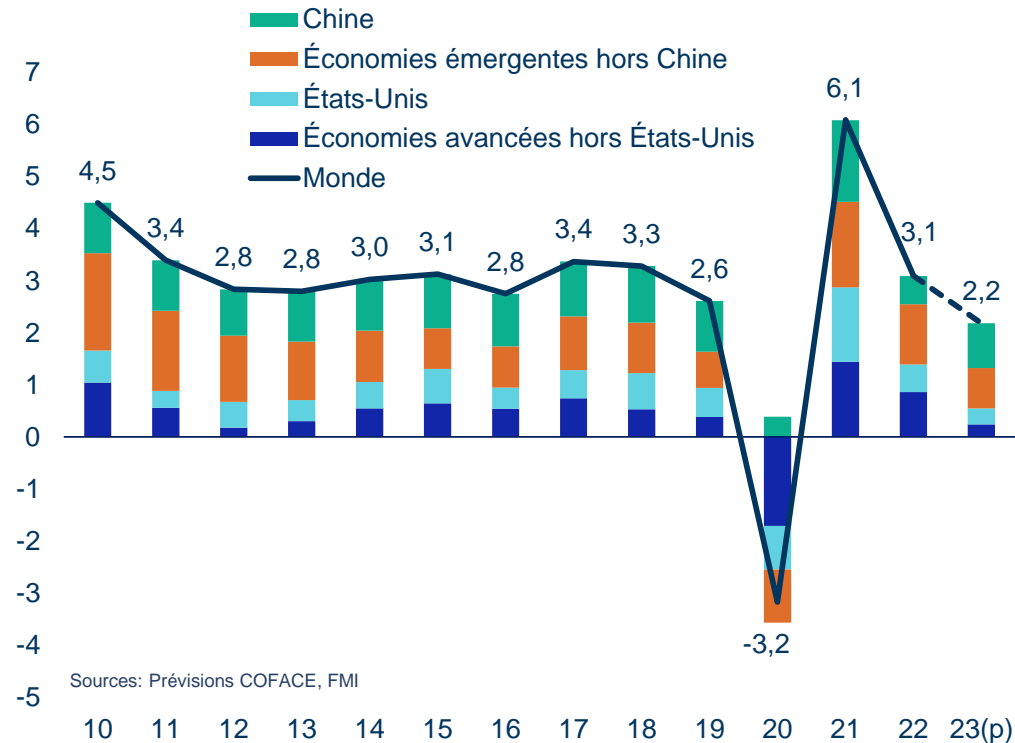
RESSERREMENT MONÉTAIRE : LES EFFETS DEVIENNENT VISIBLES



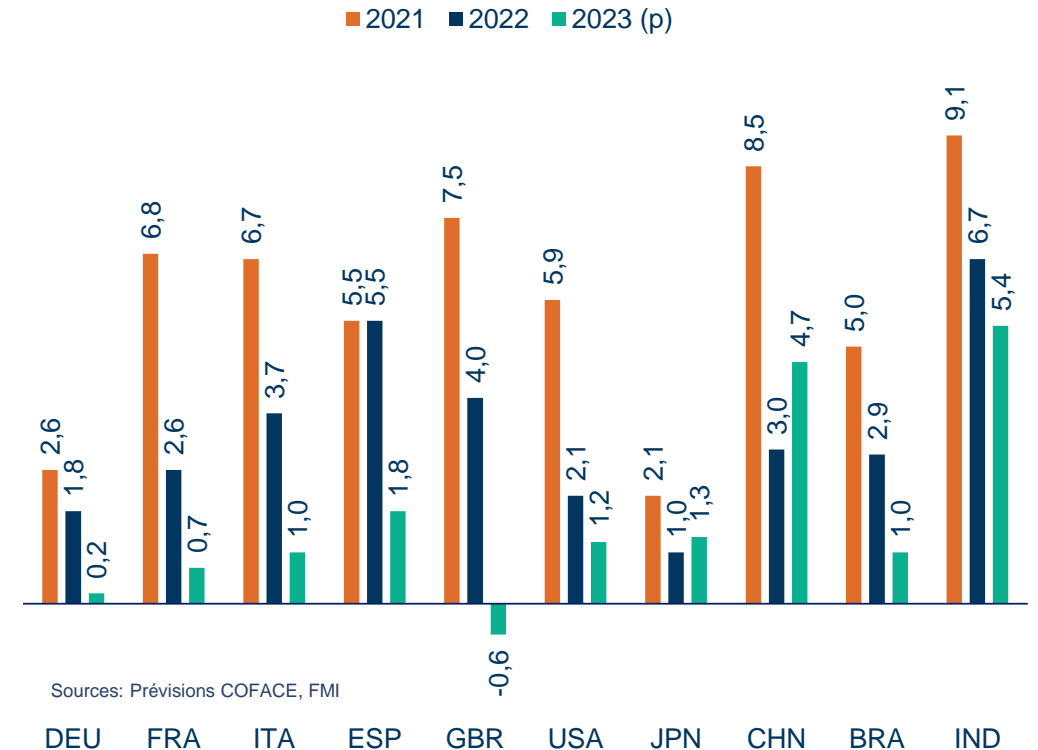
LA CRISE BANCAIRE ACTUELLE (US) ACCENTUE LE RISQUE DE CREDIT CRUNCH

STAGFLATION DANS LES ÉCONOMIES AVANCÉES, RESILIENCE DES ÉMERGENTS

Croissance du PIB mondial
(a/a, %)

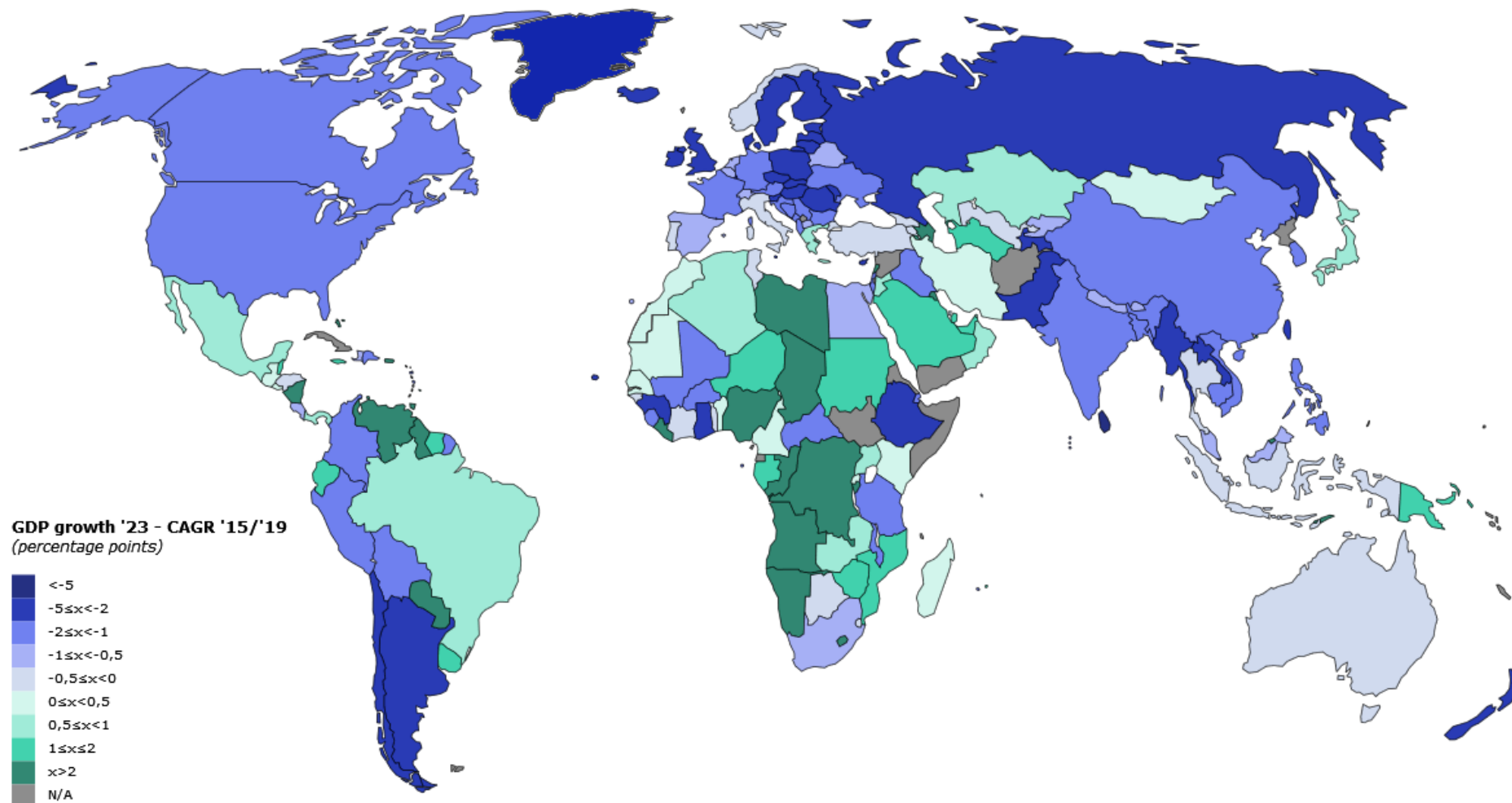


Croissance du PIB – principales économies
(a/a, %)



STAGFLATION DANS LES ÉCONOMIES AVANCÉES, RÉSILIENCE DES ÉMERGENTS

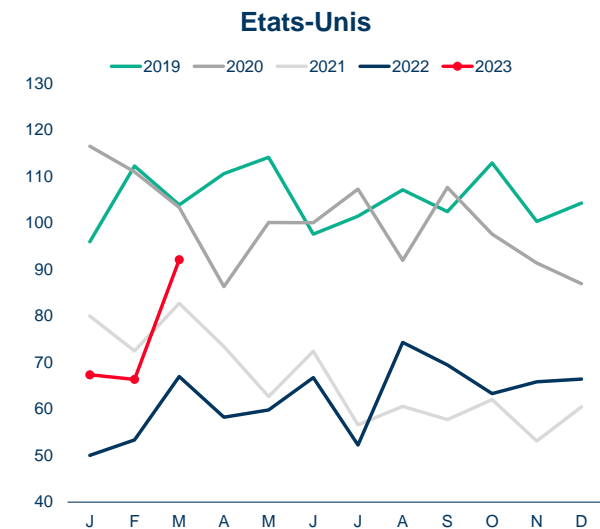
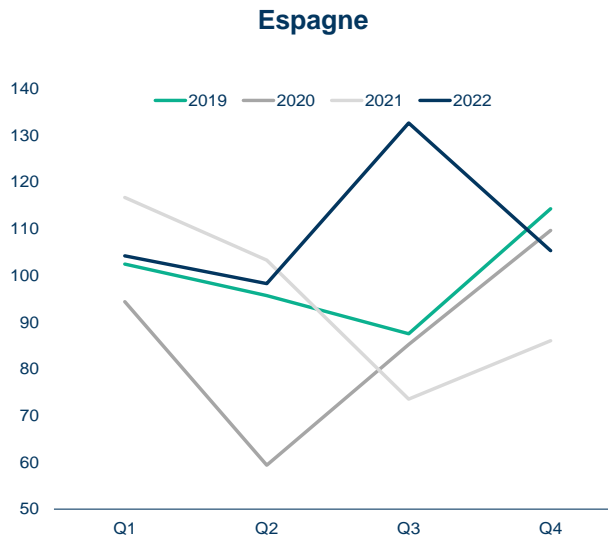
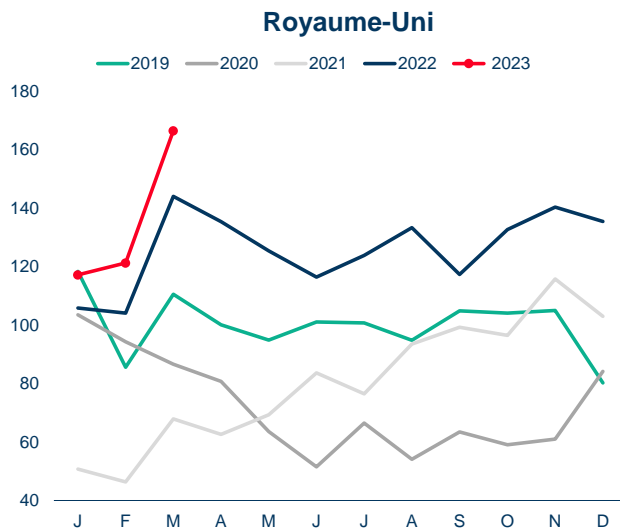
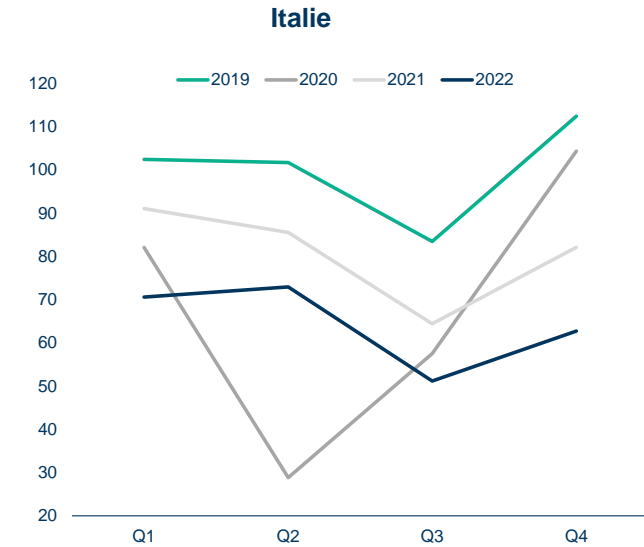
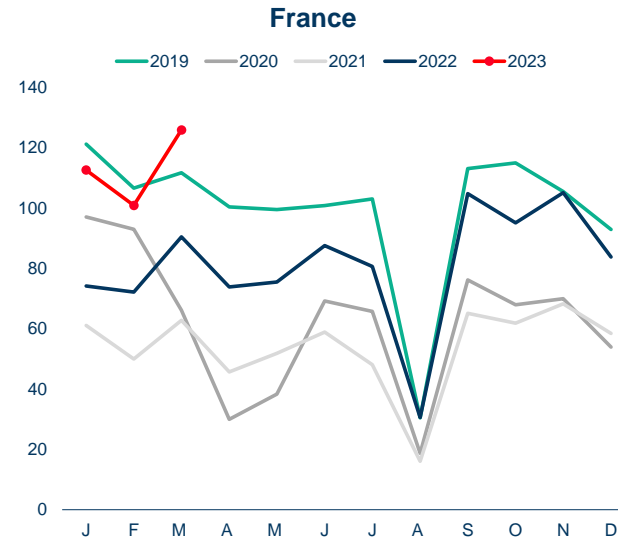
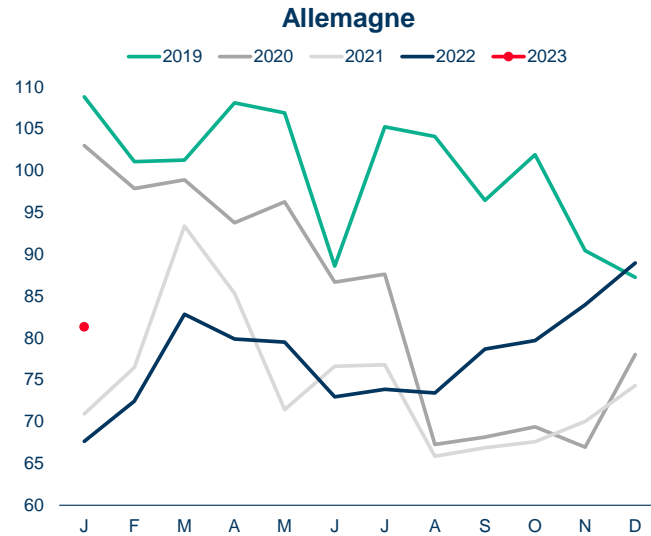
CROISSANCE MONDIALE : CARTOGRAPHIE



UNE CROISSANCE EN DEÇÀ DE LA TENDANCE DANS DE NOMBREUX PAYS

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : ACCÉLÉRATION EN VUE

Défaillances d'entreprises (100 = moyenne 2019)



3

RÉSULTATS FINANCIERS

XAVIER DURAND

DIRECTEUR GÉNÉRAL

PHALLA GERVAIS

DIRECTRICE FINANCE ET RISQUES



RÉSULTATS FINANCIERS



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022



COFACE PUBLIE UN RÉSULTAT NET 2022 DE 283,1 M€ DONT 54,7 M€ AU T4-24

Chiffre d'affaires : 1 812 M€, en hausse de +13,4% à périmètre et taux de change constants et de +15,6% en données publiées

- › Les primes d'assurance-crédit progressent de +14,4% bénéficiant de la hausse de l'activité client dans un environnement toujours inflationniste
- › La rétention client s'établit à un niveau record (92,9%) ; l'effet prix reste négatif (-3,0%), en ligne avec les 9M-22
- › Les services d'information progressent de +11,6% à taux de change constant et de +13,1% sur l'ensemble du périmètre ; l'affacturage pour sa part est en hausse de +10,0%

Ratio de sinistralité net à 36,0%, en hausse de 2,7 ppts ; ratio combiné net à 64,9%, +0,3 ppt vs 2021 (en hausse de +10,4 ppts par rapport à 2021, hors effet des plans gouvernementaux)

- › Le ratio brut de sinistralité est en hausse de 9,8 ppts, à 31,2%, dans un environnement de risques qui continue de se normaliser
- › Ratio de coûts net en amélioration de 2,5 ppts à 28,8% en raison du maintien d'un levier opérationnel positif et de commissions de réassurance élevées
- › Ratio combiné net à 68,2% au T4-22, reflétant le faible ratio de sinistralité

Résultat net (part du groupe) de 283,1 M€, dont 54,7 M€ au T4-2022

Acquisition de Rel8ed, société spécialisée dans l'analyse de données en Amérique du Nord

RATIO DE SOLVABILITÉ À 201%¹; PROPOSITION DE TAUX DE DISTRIBUTION À 80%

Le RoATE s'établit à 15,6% pour l'année

Solvabilité estimée à 201%¹

- › Solvabilité bien au-dessus de la borne haute de la zone cible de 155% à 175%
- › Taux de cession en réassurance stable à 23% pour 2022; les traités de réassurance ont été renouvelés à des conditions identiques malgré un marché globalement plus tendu

Un bilan solide et une rentabilité élevée permettent un taux de distribution élevé

- › Dividende de 1,52 € par action, correspondant à un taux de distribution de 80%, conformément à l'objectif *Build to Lead*

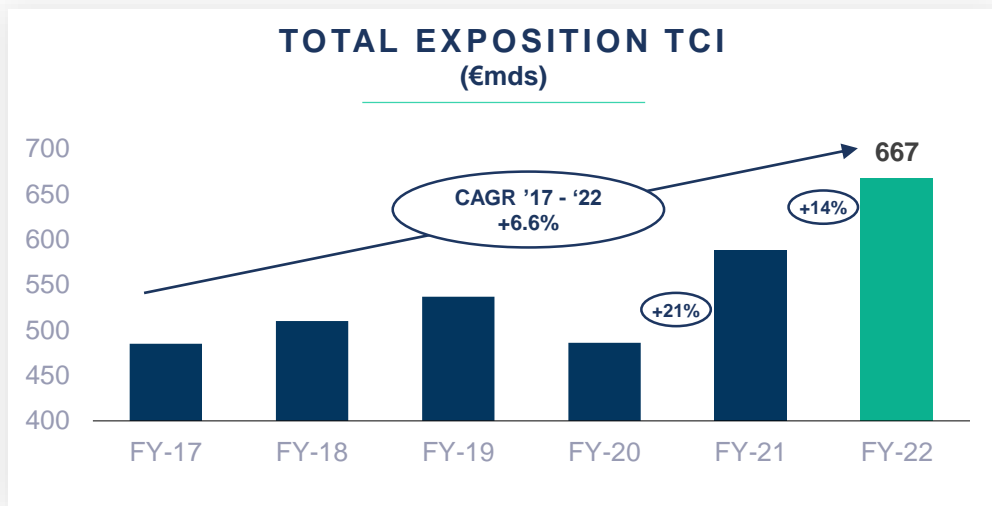
Au cours d'une année difficile, Coface a continué à franchir des étapes opérationnelles clés :

- › Réussite de la gestion des risques en Russie
- › Mise en œuvre d'un système mondial unique de recouvrement des créances, en anticipation de la croissance prévue de l'activité.
- › Augmentation de près de 200 ETP sur la vente information afin de renforcer les capacités de distribution et d'exploitation.
- › Évaluation de l'empreinte carbone de l'entreprise, et engagement d'accroître les initiatives ESG dans le *Single Risk*

¹ Ce ratio de solvabilité estimé constitue un calcul préliminaire effectué selon l'interprétation par Coface de la réglementation Solvabilité II et utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité.

²³ RoATE = Rentabilité moyenne des fonds propres tangibles

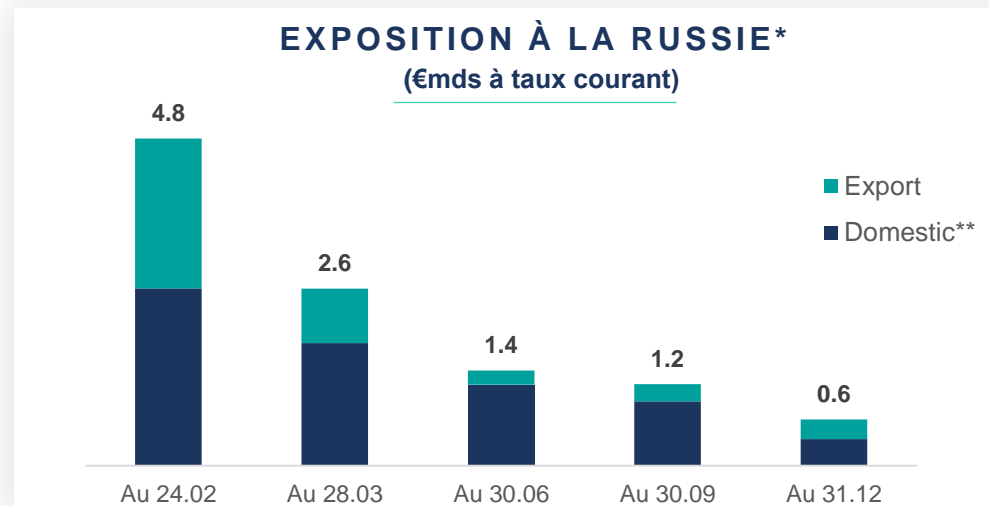
UN NIVEAU RECORD D'EXPOSITION, MAIS AVEC UNE BONNE QUALITÉ SOUS-JACENTE



GESTION DES RISQUES

- Croissance de l'exposition TCI en ligne avec les primes (+6,6% TCAM depuis 2017)
- Réduction de la part des expositions aux DRA (*Debtor Risk Assessment*) les plus bas, proches des niveaux les plus bas
- Maintien d'un DRA moyen proche des récents sommets en prévision d'une éventuelle migration négative de la notation reflétant le récent ralentissement économique

LE PLAN DE REDUCTION DES RISQUES EN RUSSIE EST PRESQUE ACHEVÉ



SITUATION ACTUELLE

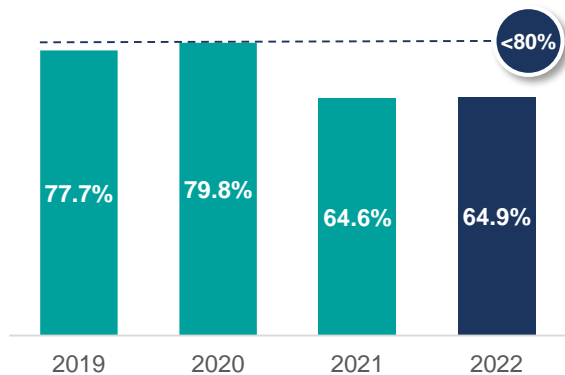
- Exposition en baisse de 87% depuis mi-février 22
- Les demandes d'indemnisation restent modérées
- Niveau élevé des réserves par rapport aux sinistres notifiés
- Maintien de la capacité de recouvrement des créances et de gestion des risques en Russie tout en redimensionnant les opérations

* Hors exposition brute au Single Risk de 135 millions d'euros.

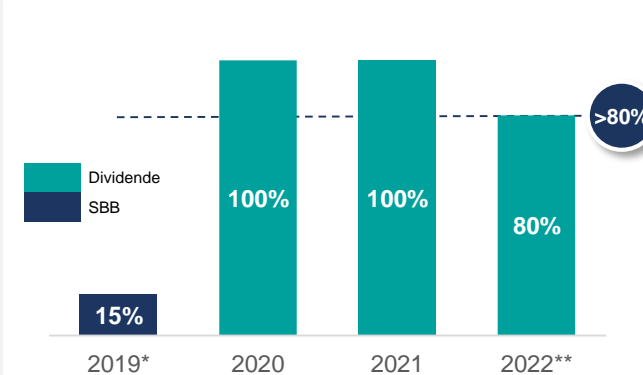
** Exposition principalement en roubles russes

BUILD TO LEAD – EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS

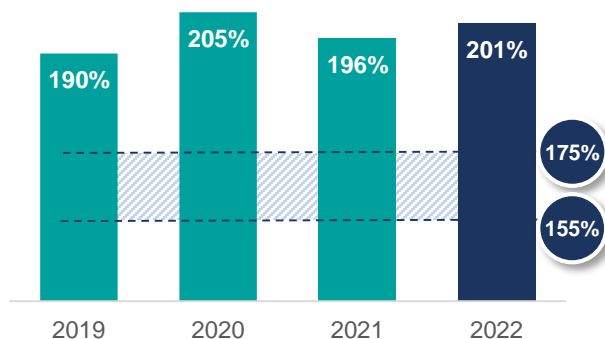
RATIO COMBINÉ



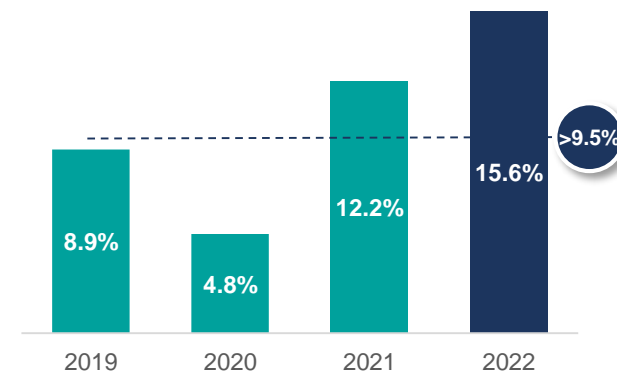
TAUX DE DISTRIBUTION



RATIO DE SOLVABILITÉ



ROATE***



* Face à l'ampleur de la crise sanitaire et suite au vote à l'assemblée générale mixte du 14 mai 2020, il est décidé de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

** La proposition de distribution est soumise à la présente assemblée générale des actionnaires

*** Rentabilité moyenne des fonds propres

RSE : INTÉGRATION DANS LA STRATÉGIE ET FIXATION DES OBJECTIFS*

ACTIONS
REALISEES

PROCHAINES
ETAPES

OBJECTIFS

ASSUREUR RESPONSABLE

- › Réduction des émissions de GES du portefeuille d'investissement, exclusion des actifs notés G et limitation de F (0,61% en 2022)
- › Mise au point et test d'un outil interne pour évaluer l'impact environnemental du portefeuille de débiteurs
- › Intégration de 3 indicateurs ESG dans le Risk Appetite
- › Intégration du risque climatique dans le suivi de nos risques (ORSA)

› Initiative destinée à doubler l'exposition aux projets ESG Single Risk d'ici 2025

› Poursuivre la réduction des émissions du portefeuille d'investissement et adhérer à la NZAOA et UN PRI

- › Etudier d'autres initiatives ESG potentielles à intégrer dans la politique commerciale
- › Intégrer des critères ESG dans la politique achats

› Suivre l'initiative sur le Single Risk d'ici 2025



Réduction de **30%** des émissions du portefeuille d'investissement d'ici 2025 (par rapport à 2020) – scope 1 et 2 actions cotées et obligations

EMPLOYEUR RESPONSABLE

- › Diversité et inclusion :
 - ✓ **88/100** au Gender Index Groupe (+4 pts vs 2021)
 - ✓ Politique D&I formelle approuvée par le Conseil d'administration
- › Engagement accru des employés (+24 pts entre 2017 et 2020, continue de s'améliorer depuis nov. 21))
- › Développement des salariés (mentoring, mobilité internationale : +100% sur les 4 dernières années)
- › Lancement d'académies opérationnelles

- › Renforcer les académies digitales (BI, HR)
- › Poursuivre les efforts en matière d'égalité des sexes et de développement de carrière
- › Promouvoir l'égalité des chances dans les régions, sur le modèle du fonds de dotation Potter



40% de femmes dans le Top 200 à l'horizon 2030

ENTREPRISE RESPONSABLE

- › Réalisation d'un bilan carbone complet et développement d'un plan de réduction et d'une trajectoire vers le Net Zéro en 2050
- › Réduction dans des domaines déjà identifiés :
 - ✓ Introduction de voitures hybrides et électriques dans la flotte automobile
 - ✓ Politique voyage
 - ✓ Flex office, etc.

- › Déployer le plan de réduction des émissions GES
- › Mettre en place un outil dédié à la collecte et au contrôle des données RSE

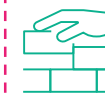


Objectif de réduction d'ici 2025 : - **11%** pour les émissions des opérations (-28% à périmètre constant)

ANIMER LA CULTURE

- › Amélioration de la notation MSCI de AA à AAA / note Risque faible par Sustainalytics
- › Sensibilisation accrue à la RSE dans l'ensemble du groupe (champions RSE et D&I, comité RSE Groupe incluant le comité exécutif)
- › Soutien aux réseaux de salariés du type Green to Lead
- › Déploiement du premier eLearning personnalisé sur la RSE au niveau groupe

- › Répondre à un plus grand nombre d'agences de notation extra-financière (par exemple EcoVadis suite à des demandes de clients)
- › Piloter tous les engagements quantitatifs lors des comités RSE trimestriels
- › Publier une brochure détaillant la stratégie RSE pour la communication externe

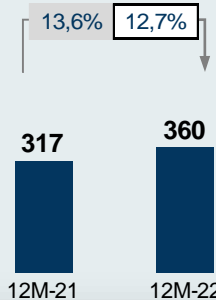


Lancement de 2 nouvelles e-formations en 2023 : biais inconscients et environnement.

* Nouveau / mis-à-jour en 2022

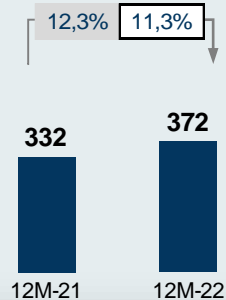
FORTE ACTIVITÉ DES CLIENTS ET RÉTENTION ÉLEVÉE

Europe de l'Ouest



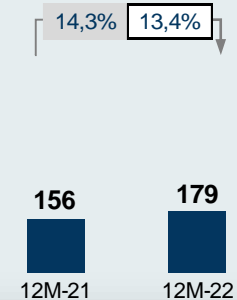
Bonne rétention et activité. Hausse des affaires nouvelles.

Europe du Nord



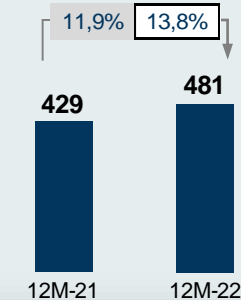
Forte rétention et activité positive. Affacturage en croissance de +5,0%.

Europe Centrale



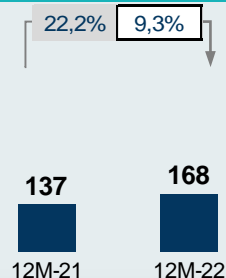
Forte rétention et activité. Affacturage en croissance de +32,2%.

Méditerranée & Afrique



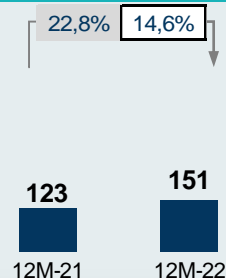
Forte hausse des affaires nouvelles et de la rétention. Les services progressent de +20,7%.

Amérique du Nord



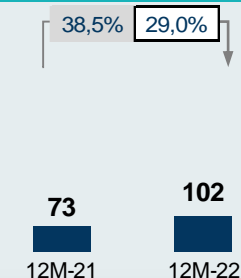
Forte activité clients et effet de change positif partiellement compensé par les remboursements de primes.

Asie Pacifique



Forte rétention et activité. Effet positif du taux de change.

Amérique Latine



Forte rétention et activité portée par la hausse du prix des matières premières

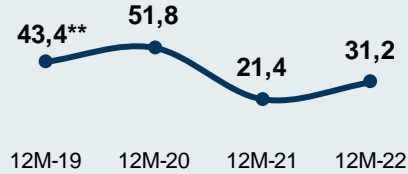
V% V% ex. FX

Chiffre d'affaires total par région, en M€

TAUX DE SINISTRALITÉ EN HAUSSE DANS LA PLUPART DES RÉGIONS APRÈS AVOIR ATTEINT UN POINT BAS

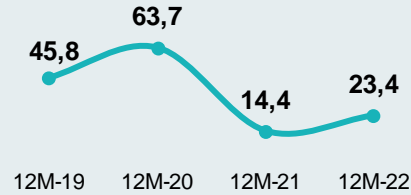
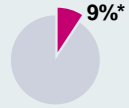
Ratio de sinistralité avant réassurance incluant les frais de gestion de sinistres, en %

Groupe

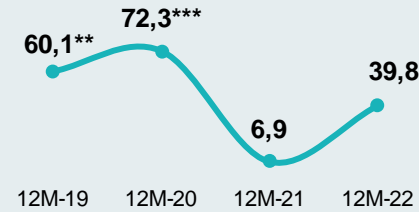
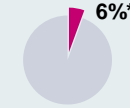


**42.9% excl. FX

Amérique du Nord

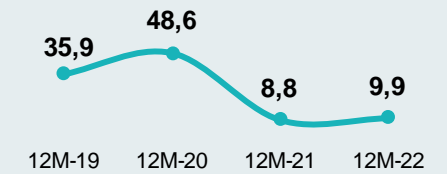
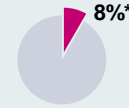


Amérique Latine

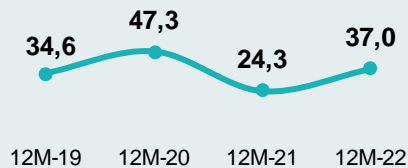
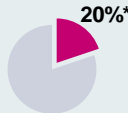


53.4% excl. FX *69.3% excl. FX

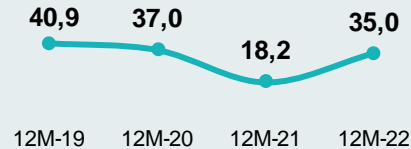
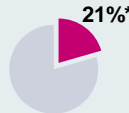
Asie Pacifique



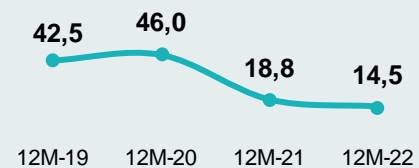
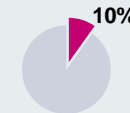
Europe de l'Ouest



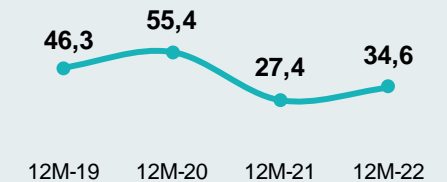
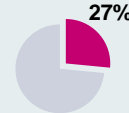
Europe du Nord



Europe Centrale

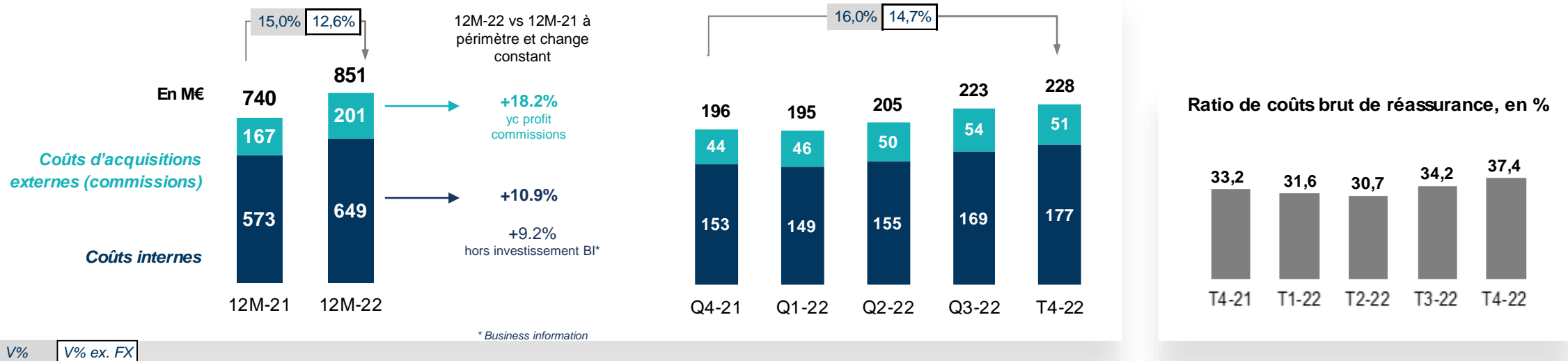


Méditerranée & Afrique



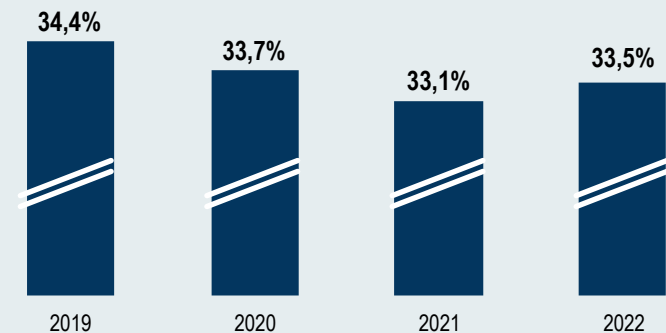
*% du chiffre d'affaires par région

PROGRAMMES DE PRODUCTIVITÉ À LONG TERME DANS UN CONTEXTE INFLATIONNISTE

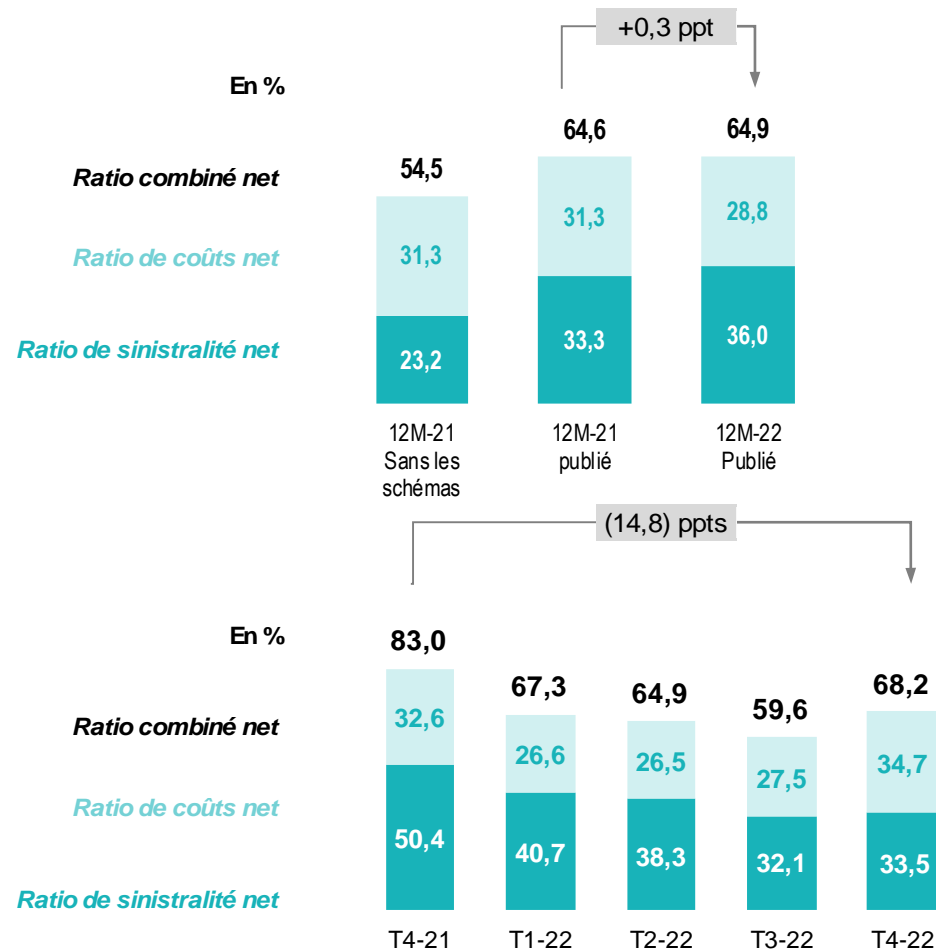


- › La hausse des coûts reste inférieure à la croissance des revenus, alors que les investissements dans la technologie et les collaborateurs se poursuivent. Augmentation des coûts internes due à :
 - Coûts variables liés aux primes pour 3,6 pts
 - Impact de l'inflation 2,6 pts
 - Investissements liés à la vente d'information 1,7 pt

Ratio de coûts brut de réassurance 2019-2022



RATIO COMBINÉ À 64,9% AVEC UN TAUX DE SINISTRALITÉ ENCORE FAIBLE



- › Le ratio combiné net augmente à 64,9% (vs. 64,6 en 2021) et en hausse de 10,4 ppts par rapport à 2021, hors effet des plans gouvernementaux, sous l'effet de la normalisation du ratio de sinistres qui inclut l'impact Russie/Ukraine
- › Le ratio de coûts s'améliore de 2,5 ppts traduisant une bonne discipline dans un environnement inflationniste et des commissions de réassurance plus élevées
- › Le ratio de sinistres net 2022 est en hausse de 2,7 pts et 12,8 pts hors schémas gouvernementaux
- › Le ratio combiné net au T4-22 est en hausse de 2,4 ppts par rapport au trimestre précédent

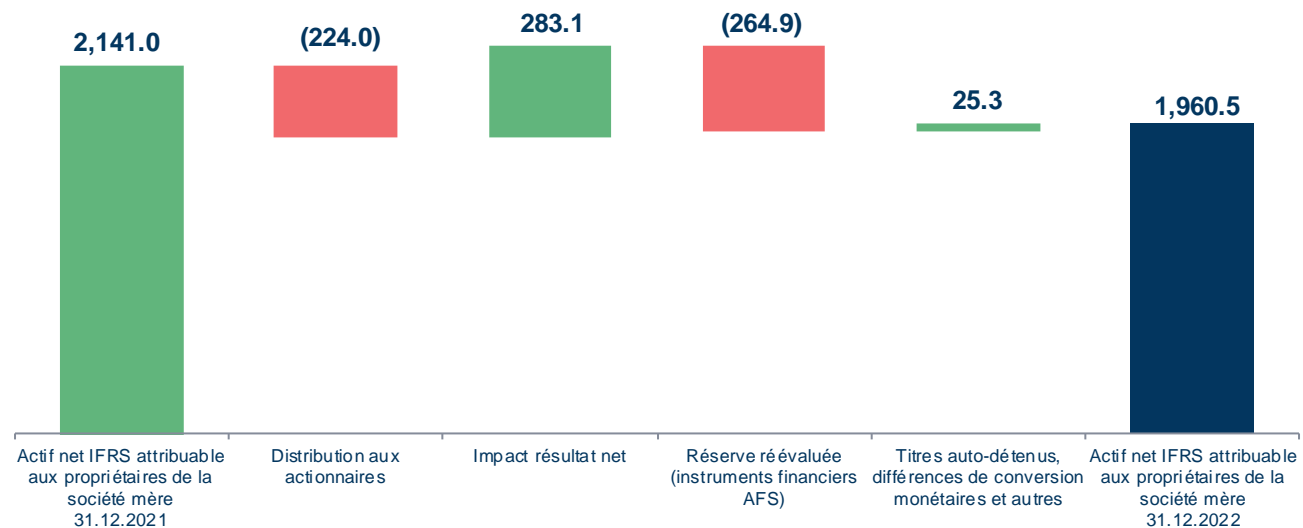
RÉSULTAT NET 2022 À 283,1 M€, DONT 54,7 M€ AU T4-22

<i>Eléments du compte de résultat - en M€</i>	12M-21	12M-22
Résultat opérationnel courant	316,0	422,6
Autres revenus & charges opérationnels	(3,2)	(9,1)
Résultat opérationnel	312,9	413,5
Charges de financement	(21,5)	(29,6)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0,0	0,0
Badwill/Goodwill	0,0	0,0
Impôts sur les résultats	(67,5)	(100,6)
<i>Taux d'imposition</i>	<i>23%</i>	<i>26%</i>
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	(0,2)
Résultat net (part du groupe)	223,8	283,1

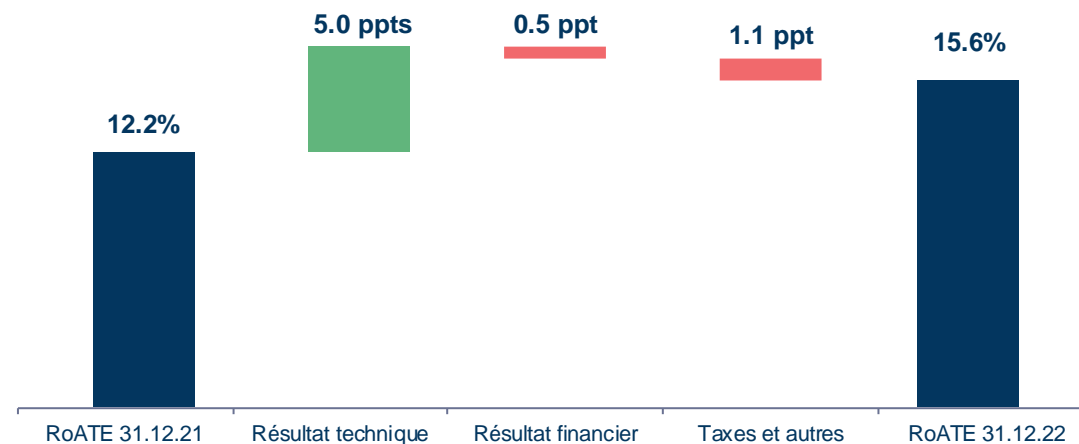
- › Primes nettes acquises en hausse de +40% à 1 117 M€ grâce à la croissance des revenus et à la fin des schémas gouvernementaux
- › Résultat opérationnel en hausse +32,2%
- › Taux d'imposition à 26% (27,7 au T4-22)
- › Résultat net en hausse de 26,5% à 283,1 M€

LE ROATE S'ÉTABLIT À 15,6%, EN HAUSSE DE 3,4 POINTS

Variation des capitaux propres
En M€

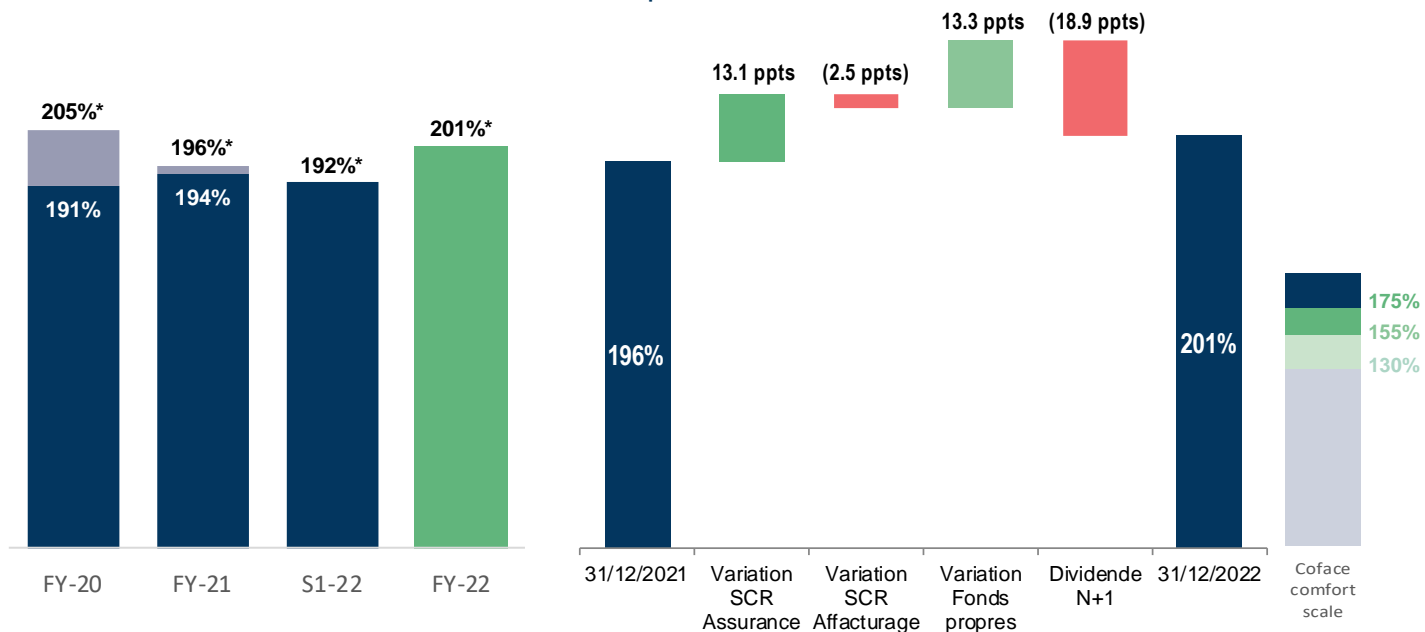


Retour sur capitaux propres tangibles moyen (RoATE)



SOLVABILITÉ SOLIDE AU COURS DU TEMPS

Le ratio de solvabilité estimé 2022 est supérieur à la zone cible



Impacts des schémas gouvernementaux

Le ratio estimé est supérieur à la borne haute de la zone cible de 155% à 175%

Le SCR d'assurance est en baisse sous l'effet du SCR marché (réduction des risques et baisse des marchés)

Les fonds propres éligibles baissent en ligne avec les fonds propres comptables

* Ce ratio de solvabilité estimé constitue un calcul préliminaire effectué selon l'interprétation par Coface de la réglementation Solvabilité II et utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité..

Faible sensibilité aux risques de marché
Sensibilité des marchés testée à travers des crises instantanées



Exigence de solvabilité prise en compte dans les scénarios de crise



(1) +100 bps on credit and +50 bps for OECD government debt
(2) Based on the level of loss ratio corresponding to 98% quantile
(3) Based on the level of loss ratio corresponding to 95% quantile

RÉSULTATS FINANCIERS



PERFORMANCE DE L'ACTION



STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 30 AVRIL 2023

COFACE SA

est une société anonyme avec un conseil d'administration agissant en France

Les actions Coface

sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment A) sous le titre "COFA"

CAPITAL SOCIAL

au 30 avril 2023

300 359 584 €

divisés en

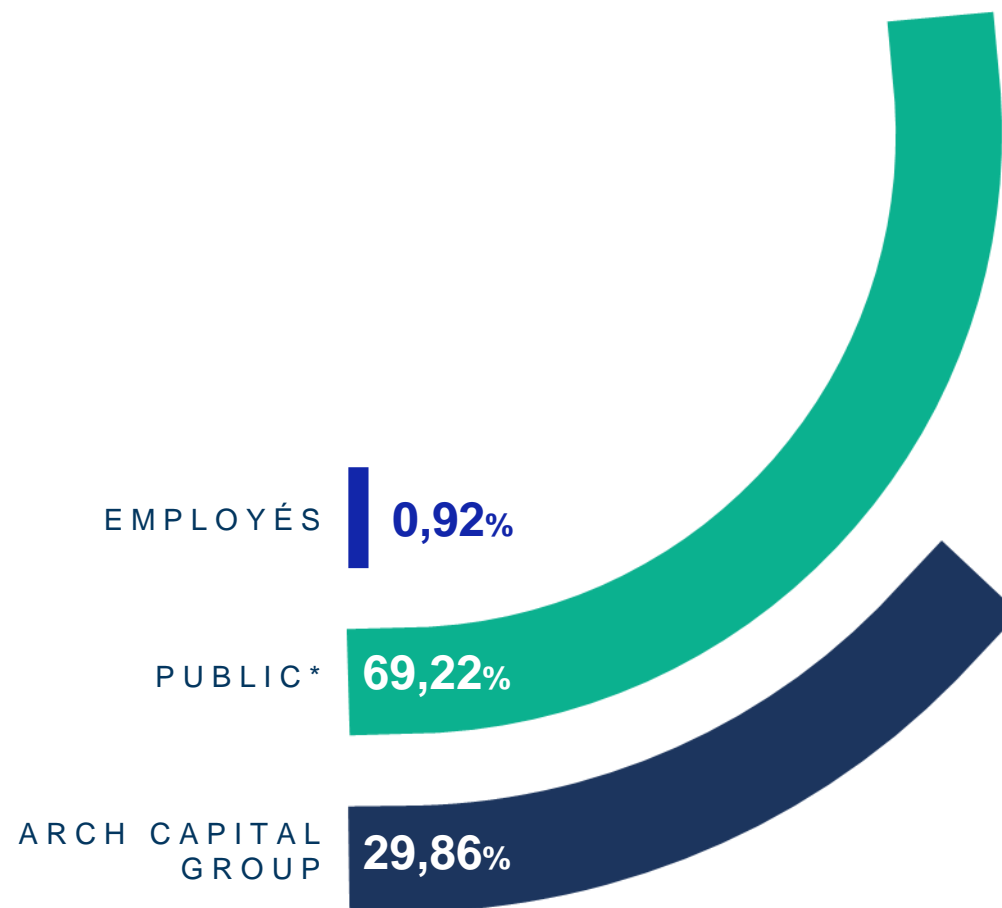
150 179 792 actions

toutes de même catégorie, intégralement libérées et souscrites

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE**

- 28% France
- 24% USA & Canada
- 22% Royaume-Uni
- 16% Allemagne
- 4% Europe (autres)
- 3% Norvège
- 2% Reste du monde

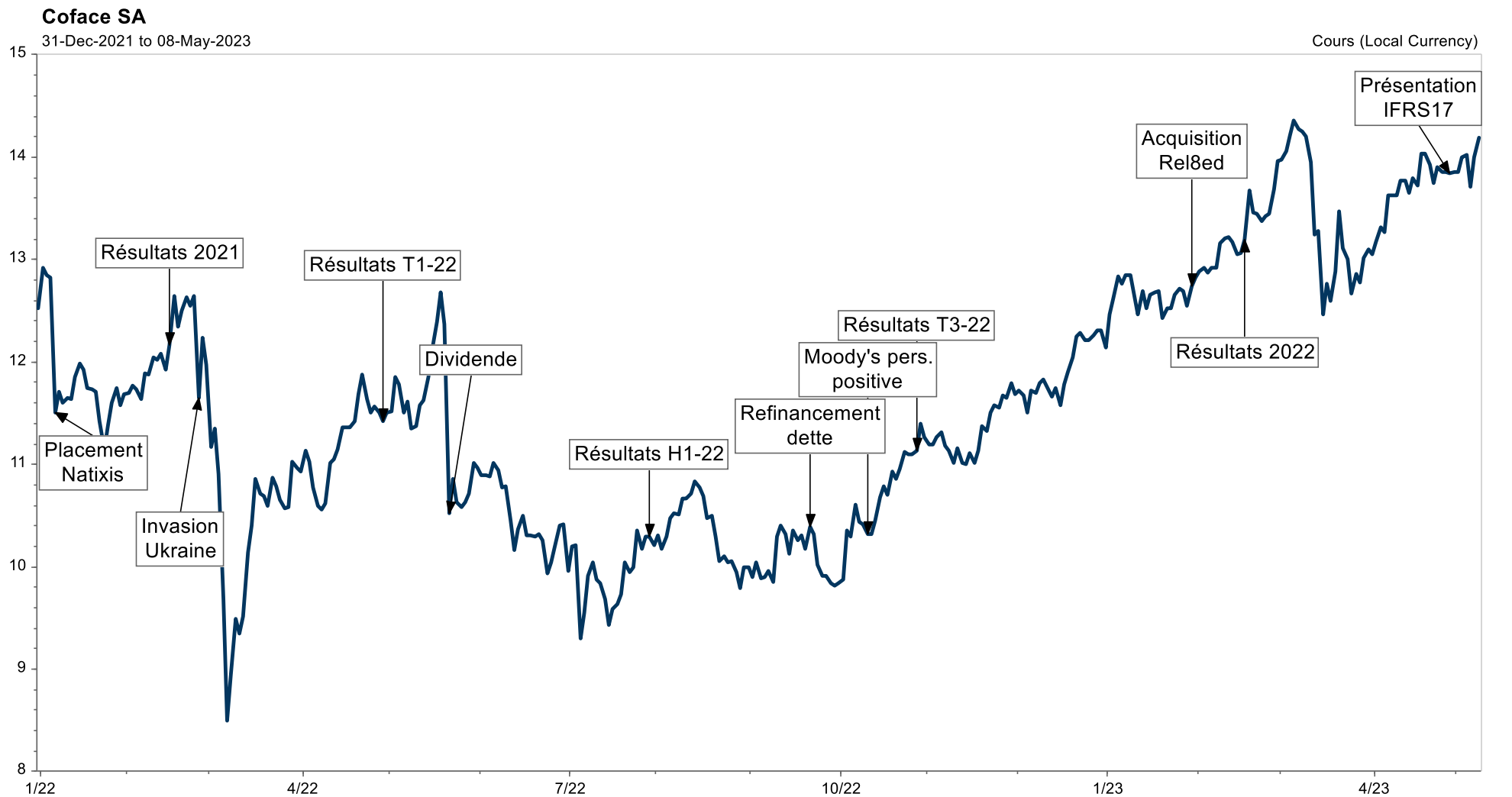
Le top 5 des actionnaires (hors Arch) concentre 23,0% du capital de Coface.



* Au 30 avril 2023 : y compris 859 086 actions auto détenues dans le cadre du Programme de rachat soit 0,57% (dont 149 396 actions du Contrat de Liquidité (0,10%) et 709 690 actions de transactions sur actions propres (0,47%))

** Répartition géographique des actionnaires minoritaires (excl. Arch) – Source : étude d'actionnariat réalisée au 31 mars 2023

COURS DE BOURSE



Source: FactSet Prices

4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE
MAZARS



5

PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BERNARDO SANCHEZ INCERA
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



GOVERNANCE DE COFACE SA EN 2022

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES
ACTIONNAIRES

Nomme et révoque

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Nomme et révoque

Comité des comptes et de l'audit

Comité des risques

Comité des nominations, des
rémunérations et de la RSE

DIRECTEUR
GÉNÉRAL

Comité de direction générale

Comité exécutif

Le référentiel de la gouvernance COFACE SA : le code Afep-Medef

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2022

Conseil d'administration

Président (indépendant)



Bernardo SANCHEZ INCERA
Age : 62
› Administrateur

Administrateurs indépendants



Isabelle LAFORGUE
Age : 42
› Directrice Digital,
› Transformation & Innovation
AstraZeneca France



Laetitia LEONARD-REUTER
Age : 47
› CFO
Generali France



Nathalie LOMON
Age : 51
› Senior exécutive VP, CFO
Groupe SEB



Sharon MACBEATH
Age : 53
› Directeur des ressources
humaines
Hermès International



Laurent MUSY
Age : 56
› Président directeur général
Terreal

Administrateurs non- indépendants*



Janice ENGLSBE
Age: 54
› Senior VP & Chief Risk Officer
› Arch



Chris HOVEY
Age: 56
› Directeur des opérations
Arch



David GANSBERG
Age: 50
› DG de l'activité de prêt
hypothécaire
Arch



Nicolas PAPADOPOULO
Age: 60
› Président & directeur
de la souscription
Arch

* Représentant Arch Capital Group Ltd.

Chiffres clés

10

administrateurs

Président

Indépendant

60%

Administrateurs
indépendants

50%

Administratrices

50%

Administrateurs
étrangers

100%

Des comités présidés
par des femmes

COMITÉ DES COMPTES ET DE L'AUDIT

- › 3 membres : 2 indépendants dont le président
 - › Laetitia Leonard-Reuter (prés.)
 - › Isabelle Laforgue
 - › David Gansberg

COMITÉ DES RISQUES

- › 4 membres : 3 indépendants dont le président
 - › Nathalie Lomon (prés.)
 - › Isabelle Laforgue
 - › Laurent Musy
 - › Janice Englesbe

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE LA RSE

- › 3 membres : 2 indépendants dont le président
 - › Sharon MacBeath (prés.)
 - › Bernardo Sanchez Incera
 - › Nicolas Papadopoulos

ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

MISSIONS

Déterminer les orientations de l'activité de la société et veiller à leur mise en œuvre

FONCTIONNEMENT

RÉUNIONS :
9 SÉANCES DE TRAVAIL
EN 2022

**TAUX D'ASSIDUITÉ
MOYEN :**

95 %

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2022

- › EXAMEN ET ARRÊTÉ DES COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET CONSOLIDÉS 2021 - EXAMEN DES COMPTES TRIMESTRIELS ET SEMESTRIELS
- › APPROBATION DU BUDGET 2023
- › SOLVABILITÉ II : APPROBATION DE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES ÉCRITES
- › REVUE DE L'APPÉTIT AU RISQUE - APPROBATION DES ÉVOLUTIONS
- › RAPPORTS RÉGLEMENTAIRES : ORSA, SFCR, RSR, RAPPORTS ACTUARIELS
- › COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL
- › AUTOÉVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL
- › EXAMEN DE L'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS
- › PLAN DE *LONG TERM INCENTIVE* « LTIP 2022 »
- › POINTS RÉGULIERS SUR LA SITUATION CRÉÉE PAR LA GUERRE EN UKRAINE
- › APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉASSURANCE DU GROUPE
- › EXAMEN DU BILAN CARBONE
- › ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE ET OFFRE DE RACHAT D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES EXISTANTES

ACTIVITÉ DU COMITÉ DES COMPTES ET DE L'AUDIT EN 2022

MISSIONS

- › SUIVI DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
- › SUIVI DU CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- › SUIVI DE L'INDÉPENDANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE
- › SÉLECTION ET RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- › APPROBATION DE LA FOURNITURE PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE SERVICES NON LIÉS À LA CERTIFICATION DES COMPTES
- › MISSIONS RELATIVES AU CONTRÔLE INTERNE : ORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'AUDIT, EXAMEN DU PLAN D'AUDIT ET DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR CETTE DIRECTION

FONCTIONNEMENT

COMPOSITION :

3 MEMBRES, DONT 2 ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

IL EST PRÉSIDÉ PAR LAËTITIA LEONARD-REUTER, ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

RÉUNIONS :

5 SÉANCES DE TRAVAIL EN 2022

TAUX D'ASSIDUITÉ MOYEN :

88%*

*CE TAUX DE PARTICIPATION INCLUT UN TAUX DE 50% POUR ERIC HÉMAR DEMEURÉ MEMBRE JUSQU'À L'AG. LES AUTRES ADMINISTRATEURS ONT CHACUN UN TAUX DE PARTICIPATION DE 100%.

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2022

- › EXAMEN DES COMPTES ANNUELS 2021
- › EXAMEN DES COMPTES TRIMESTRIELS ET SEMESTRIELS 2022
- › PROJET IFRS 17
- › REVUE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
- › EXAMEN DU BUDGET 2023
- › EXAMEN DU PLAN D'AUDIT 2023
- › POINTS RÉGULIERS SUR L'ACTIVITÉ D'AUDIT

ACTIVITÉ DU COMITÉ DES RISQUES EN 2022

MISSIONS

- › EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES (CARTOGRAPHIE, RISQUES MAJEURS AU PASSIF ET À L'ACTIF, ORSA, APPÉTENCE AU RISQUE..)
- › EXAMEN DES RAPPORTS RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA SOCIÉTÉ
- › SUIVI DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES AYANT UN IMPACT SUR LA SOLVABILITÉ ET LA GOUVERNANCE DU GROUPE
- › SUIVI CONTINU DE L'ACTIVITÉ CONFORMITÉ
- › SUIVI DU BESOIN EN CAPITAL DU GROUPE
- › MISE EN PLACE DES CONTRÔLES OPÉRATIONNELS DE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

FONCTIONNEMENT

COMPOSITION :
4 MEMBRES, DONT 3
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

IL EST PRÉSIDÉ PAR NATHALIE LOMON,
ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

RÉUNIONS :
5 SÉANCES DE TRAVAIL EN 2022

TAUX D'ASSIDUITÉ MOYEN :
100%

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2022

- › EXAMEN DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE
- › SITUATION RUSSIE / UKRAINE
- › PROJET DE MODIFICATIONS DU MODÈLE INTERNE PARTIEL
- › EXAMEN DES POLITIQUES DE RISQUE
- › REVUE DES INDICATEURS D'APPÉTENCE AU RISQUE
- › RAPPORTS RÉGLEMENTAIRES : ORSA, RSR ET SFCR ET RAPPORT SUR LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT
- › ACTIONS MENÉES EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ
- › RAPPORTS ACTUARIELS
- › REVUE DE LA MISSION CYBER RÉSILIENCE
- › EXAMEN DU REFINANCEMENT DE LA DETTE SUBORDONNÉE 2014

ACTIVITÉ DU COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE LA RSE EN 2022

MISSIONS

- › MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- › NOMINATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- › ETABLISSEMENT ET GESTION D'UN PLAN DE SUCCESSION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ
- › EXAMEN, ÉLABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI STRATÉGIQUE RSE

FONCTIONNEMENT

COMPOSITION :
3 MEMBRES, DONT 2
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

IL EST PRÉSIDÉ PAR SHARON
MACBEATH, ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT

RÉUNIONS :
5 SÉANCES DE TRAVAIL EN 2022

TAUX D'ASSIDUITÉ MOYEN :
100%

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2022

- › POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
- › RÉMUNÉRATION VERSÉE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2021
- › EXAMEN D'UN *LONG TERM INCENTIVE PLAN* 2022
- › LIVRAISON DU PLAN LTIP 2019
- › PLANS DE SUCCESSION (Y COMPRIS CELUI DU COMITÉ EXÉCUTIF)
- › POLITIQUE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION 2022
- › SUCCESSION DE TROIS ADMINISTRATEURS
- › SUIVI DE L'ENGAGEMENT DES SALARIÉS
- › SUIVI DE L'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AUTO-ÉVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

MÉTHODOLOGIE

L'auto-évaluation des travaux du conseil d'administration et de ses comités spécialisés a été menée sur la base d'un questionnaire portant sur les domaines suivants :

- › l'organisation, le fonctionnement et la composition du conseil ;
- › la qualité de l'information donnée au conseil ;
- › la qualité des discussions ;
- › la composition et le fonctionnement des comités spécialisés ;
- › les interactions entre administrateurs et directeur général ;
- › la contribution individuelle de chaque membre du conseil.

De manière générale, la performance générale du conseil est jugée satisfaisante ou très satisfaisante quant à l'organisation du conseil et de ses travaux, la qualité de la documentation transmise, l'implication et la compétence des administrateurs, et leur esprit collaboratif, les réponses obtenues de la Société à leurs questions et la relation de confiance avec le président et le directeur général.

BILAN

Principales pistes d'amélioration retenues pour 2023 :

- › Accorder une plus grande place aux sujets suivants : cyber-sécurité, risque opérationnel, produits d'information, RSE, présentations des responsables de région, politique des ressources humaines, stratégie de développement commercial et d'acquisition ;
- › Organisation de plus d'événements informels propres à assurer une meilleure connaissance entre les administrateurs.

6

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

SHARON MACBEATH

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES NOMINATIONS, DES
RÉMUNÉRATIONS ET DE LA RSE



RAPPEL DU CADRE DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL

Le 5 février 2020, le conseil a voté le renouvellement du mandat de M Xavier Durand pour une durée de 4 ans :

- › Mandataire social non salarié, non administrateur
- › Absence de contrat de travail
- › Absence de stock options
- › Absence de retraite chapeau
- › Bénéficiaire des régimes santé et prévoyance en vigueur au sein de Coface
- › Prise en charge à hauteur de 62,5% des cotisations auprès de la Garantie sociale du chef d'entreprise et du mandataire social (GSC)
- › Mise à disposition d'un véhicule de fonction
- › Indemnité de cessation de fonction soumise à condition de performance et plafonnée à deux ans de rémunération
- › Clause de non concurrence (un an de salaire de base, versé mensuellement sur un an)
- › Montant maximum incluant indemnité de cessation de fonction et clause de non concurrence: deux ans de rémunération (fixe et variable)

En 2022, le Conseil a approuvé une mise en œuvre d'un plan de retraite supplémentaire pour les membres du Comité Exécutif qui bénéficie également au Directeur Général, avec pour ce dernier une cotisation soumise à une condition de performance.

RÉMUNÉRATION TOTALE CIBLE 2022 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

APPROUVÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 2022

Analyse
marché
source WTW 2022*

- **Rémunération fixe : 750 K€** prévue dans le cadre du renouvellement du mandat en mai 2020 – inchangée pour 2022

Rémunération fixe : 750 K€

+4%

- **Rémunération variable annuelle** : structure et principes inchangés depuis 2016

→ Cible : **100%** de la rémunération fixe, dont 60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux

→ Amplitude : de 0 à 200% de la rémunération fixe (de 0% à 150% pour les objectifs financiers, et de 0% à 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux)

→ Modalités de versement : le versement de 30 % de la rémunération variable annuelle est différé *

Rémunération totale cible : 1 500 K€

+10%

- **Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions)** :

→ **75 000 actions de performance** dans le cadre du plan 2022 (montant évalué à **880 350 €** à la date d'attribution**)

Rémunération globale cible* : 2 380 K€**

-4%

*La rémunération différée n'est pas versée en cas de perte observée à la date de versement ou de révocation pour faute grave ou lourde

**Panel de 32 sociétés du SBF 80 comparables à Coface en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs, de capitalisation boursière et/ou de périmètre géographique.

*** Valorisation à 11,7380 € (montant évalué sur la moyenne des 20 cours d'ouverture de bourse précédent le CA du 15 février 2022)

*** Hors avantages en nature (voiture de fonction, GSC, plan de retraite)

RÉMUNÉRATION VARIABLE 2022 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOUMIS À L'APPROBATION DE L'AG DU 16 MAI 2023

**LE TAUX DE RÉALISATION DES OBJECTIFS 2022 S'ÉLÈVE À 188,74%,
SOIT UN MONTANT DE 1 415 555€**

Objectifs financiers	Clé de répartition	Taux de réalisation	Montant de rémunération variable (en €)
Chiffre d'affaires	15%	250,00%	281 250€
Résultat net	20%	250,00%	375 000€
Ratio de coût net de réassurance	10%	210,00%	157 500€
Loss ratio brut hors frais de gestion de sinistres	10%	250,00%	187 500€
Chiffre d'affaires de l'information	5%	104,81%	39 305€
TOTAL (A)	60%	138,74%	1 040 555€

Objectifs stratégiques et managériaux	Clé de répartition	Taux de réalisation	Montant de rémunération variable (en €)
Régularité du dialogue sur la réalisation du plan stratégique avec le conseil d'administration	15%	125,00%	140 625€
Stratégie RSE / intégration de la RSE dans la politique commerciale, bilan carbone et définition de la trajectoire de réduction de nos émissions	10%	125,00%	93 750€
Maintien de l'engagement des salariés et satisfaction clients	10%	125,00%	93 750€
Plan de succession du comité exécutif	5%	125,00%	46 875€
TOTAL (B)	40%	50,00%	375 000€
TOTAL (A+B)		188,74%	1 415 555€

- 30% de la rémunération variable annuelle est différé et versé selon les modalités suivantes :
 - 70% en N+1, soit **990 889€ versés en 2023**
 - 15% en N+2, soit 212 333€ versés en 2024
 - 15% en N+3, soit 212 333€ versés en 2025
- Un dispositif de malus s'applique sur la rémunération différée en cas de pertes observées ou de révocation pour faute grave ou lourde avant la date de versement.

RÉMUNÉRATION TOTALE CIBLE 2023 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOUMIS À APPROBATION DE L'AG DU 16 MAI 2023

PROPOSITION DE RÉMUNÉRATION TOTALE CIBLE 2023 DE M. XAVIER DURAND

- **Rémunération fixe:** fixée à **750 K€** dans le cadre du renouvellement du mandat en mai 2020 – inchangée pour 2023

Rémunération fixe : 750 K€

- **Rémunération variable annuelle:** structure et principes inchangés depuis 2016

→ Cible : 100% de la rémunération fixe, soit **750 K€ à 100% d'atteinte des objectifs** fixés pour la période (60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux)

→ Amplitude : de 0 à 200% de la rémunération fixe (de 0% à 150% pour les objectifs financiers, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 250%, et de 0% à 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux, soit un taux d'atteinte maximum de 125%)

→ Modalités de versement : 30 % de la rémunération variable annuelle est différé et versé pour 50% en N+2 et 50% en N+3. La rémunération différée n'est pas versée en cas de perte observée à la date de versement ou de révocation pour faute grave ou lourde

Rémunération totale cible : 1 500 K€

- **Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions)** : montant respectant un principe d'équilibre entre la rémunération fixe, la rémunération variable annuelle et la rémunération variable long terme

→ **75 000 actions de performance** dans le cadre du LTIP 2023 (montant évalué à **964 838 €** à la date d'attribution*)

Rémunération globale cible : 2 465 K€**

vs 2022	vs médiane
+0%	+4%
+0%	+10%
+4%	+11%

* Valorisation à 12,8645 € (montant évalué sur la moyenne des 20 cours d'ouverture de bourse précédent le CA du 16 février 2023)

** Hors avantages en nature (voiture de fonction, GSC, plan de retraite)

RÉMUNÉRATION VARIABLE 2023 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les critères proposés pour l'évaluation du bonus 2023 sont les suivants :

Objectifs financiers	Limites de variation	Clé de répartition
Résultat net	-/+ 20 %	20 %
Chiffre d'affaires	-/+ 10 %	10 %
Ratio de coût net de réassurance	+/- 3 pts	10 %
Loss ratio brut hors frais de gestion de sinistres	+/- 5 pts	10 %
Chiffre d'affaires de l'information & Debt collection	-/+ 20 %	10 %
TOTAL (A)		60%

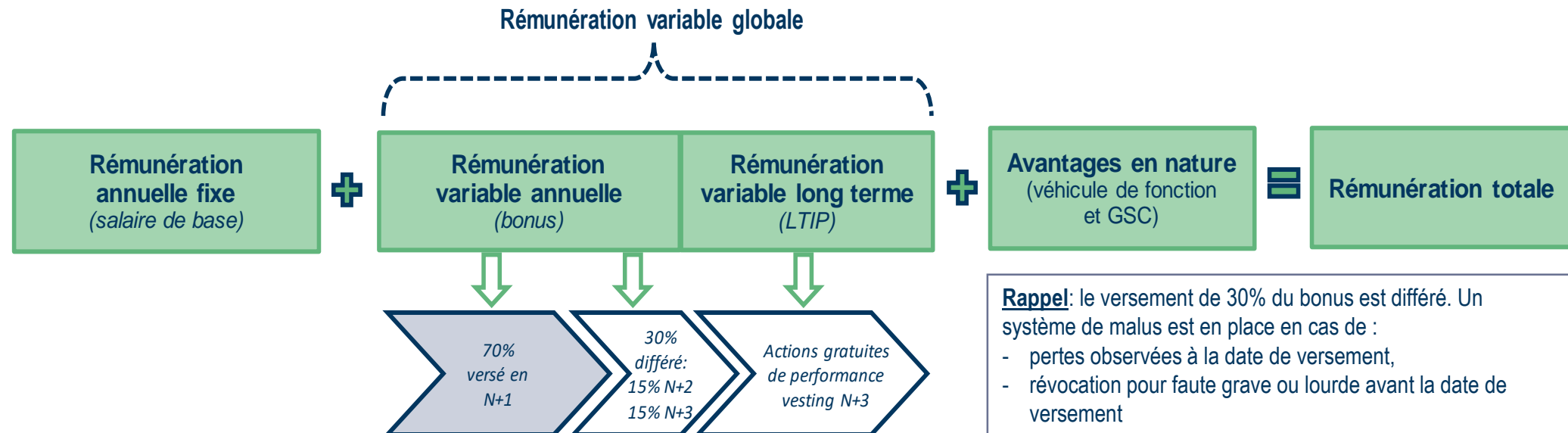
Objectifs stratégiques et managériaux	Limites de variation	Clé de répartition
Plan stratégique : - Bilan du Plan 2020-2023 - Elaboration du nouveau Plan	0/125 %	15 %
Stratégie RSE (mise en œuvre du plan d'action permettant de réduire les émissions, selon la trajectoire prévue)	0/125 %	10 %
Maintien de l'engagement des salariés et satisfaction clients	0/125 %	10 %
Plan de succession du comité exécutif	0/125 %	5 %
TOTAL (B)		40 %
TOTAL (A+B)		100 %

RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME 2023 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- › Attribution de **75 000 actions gratuites** subordonnée à l'atteinte des conditions de performance suivantes :
 - › 35 % mesurée par le *Total Shareholder Return* (TSR) de l'action COFACE SA comparé au TSR des établissements composant l'indice Euro Stoxx Assurances sur la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025 ;
 - › 35 % seront acquises sous condition de réalisation du bénéfice net par action au 31 décembre 2025 ;
 - › 30 % seront acquises sous conditions de réalisation de deux critères RSE, soit :
 - l'augmentation de la proportion de femmes dans le senior management (Top 200) au 31 décembre 2025 ;
 - Critère de réduction des émissions CO2 du portefeuille des investissements au 31 décembre 2025.
- › La période d'acquisition des actions est fixée à 3 ans - le plan ne prévoit pas de période de conservation
- › La valeur maximum d'actions gratuites attribuées à M. Xavier Durand est maintenue à 20 % de l'enveloppe d'actions allouée pour l'exercice, et est portée à 150 % de sa rémunération fixe ;
- › 30% des actions acquises au titre du LTIP 2023 devra être conservé par le directeur général jusqu'à la fin de son mandat social ou de toute autre fonction qu'il serait amené à exercer au sein de Coface.

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION 2022 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SYNTHÈSE DE LA RÉMUNÉRATION TOTALE DE M. XAVIER DURAND



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

PRINCIPES 2022 ET 2023

La politique de la société est de ne pas allouer de rémunération aux représentants de la direction qui exercent des fonctions d'administrateurs dans les sociétés du Groupe.

Le président du conseil d'administration, M. Bernardo Sanchez Incera, administrateur indépendant, perçoit une rémunération annuelle forfaitaire d'un montant de 180 000 €.

L'enveloppe globale annuelle allouée à la rémunération des administrateurs en 2022, hors président du conseil d'administration, s'élève à **450 000 euros**, répartie comme suit:

		Part fixe (par an, prorata temporis de la durée du mandat)	Part variable (par séance et plafonnée*)
Conseil d'administration	Membres	8 000 €	3 000 €
Comité des comptes et de l'audit	Président	17 000 €	3 000 €
	Membres	5 000 €	2 000 €
Comité des risques	Président	17 000 €	3 000 €
	Membres	5 000 €	2 000 €
Comité des nominations, des rémunérations et de la RSE	Président	8 000 €	3 000 €
	Membres	3 000 €	2 000 €

* Plafonnée:

- à six séances pour le Conseil d'administration, le Comité des comptes & de l'audit et le Comité des risques.

- à cinq séances pour le Comité des nominations, des rémunérations et de la RSE.

Les principes de la politique rémunération des administrateurs restent inchangés pour 2023 :

- la rémunération annuelle forfaitaire du président du conseil d'administration est maintenue à 180 000 euros
- l'enveloppe globale annuelle allouée à la rémunération des administrateurs en 2023 s'élève à 450 000 euros (hors président du conseil d'administration)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

ELÉMENTS DUS AU TITRE DE 2022

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants dus au titre de l'exercice 2022
Janice Englesbe	41 000
David Gansberg	41 000
Éric Hémar	21 375
Chris Hovey	26 000
Isabelle Laforgue	56 000
Laetitia Léonard-Reuter*	41 208
Nathalie Lomon	58 000
Sharon MacBeath	42 708
Laurent Musy*	31 708
Nicolas Papadopoulo	39 000
Olivier Zarrouati	27 000
Total	425 000

** A la suite de l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2022, Laetitia Léonard-Reuter et Laurent Musy ont été nommés en qualité d'administrateurs. Ces nominations font suite à l'expiration des mandats de, respectivement, Olivier Zarrouati et Eric Hémar.*

7

PRÉSENTATION DES 16 RÉSOLUTIONS

CAROLE LYTTON
SECRÉTAIRE DU BUREAU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

11 RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE



1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} RÉSOLUTIONS

1^{ère} RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022

Résultat net : 326,480 M€

2^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022

Résultat net (part du groupe) : 283,107 M€

3^{ÈME} RÉSOLUTION

3^{ème} RÉSOLUTION

Affectation du résultat 2022 et mise en paiement du dividende :

Versement aux actionnaires d'un montant de 226 576 784 € soit un dividende de **1,52 € par action**

- Détachement du dividende : **22 mai 2023**
- Mise en paiement : **24 mai 2023**

4^{ÈME} RÉSOLUTION

4^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société

Exemples possibles de rachat

- › Assurer la liquidité et animer le marché des titres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement.
- › Attribuer aux mandataires sociaux et aux salariés des actions dans le cadre de plan d'attribution d'actions, de plans d'épargne salariale ou toute autre forme d'allocation d'actions aux membres du personnel.
- › À titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Limite : 10 % du nombre d'actions composant le capital social

Durée : 18 mois

A noter que le conseil s'interdit de faire usage de cette autorisation à compter du dépôt par un tiers d'un projet d'offre publique visant les titres de la Société.

5^{ÈME} RÉSOLUTION

5^{ème} RÉSOLUTION

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

- › Aucune nouvelle convention autorisée au cours de l'exercice 2022

6ÈME, 7ÈME ET 8ÈME RÉSOLUTIONS

6ème RÉSOLUTION

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux, non dirigeants en application de l'article L.22-10-34 I du Code de commerce

7ème RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ou attribués au titre du même exercice à Bernardo Sanchez Incera, Président du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-34 II du Code de commerce

8ème RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ou attribués au titre du même exercice à Xavier Durand, Directeur général, en application de l'article L.22-10-34 II du Code de commerce

9^{ÈME}, 10^{ÈME} ET 11^{ÈME} RÉSOLUTIONS

9^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce

10^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce

11^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, en application de l'article L.22-10-8 du Code du commerce

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

**5 RÉSOLUTIONS À
CARACTÈRE
EXTRAORDINAIRE**



12^{ÈME} RÉOLUTION

Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre

12^{ème} RÉOLUTION

- › **Annulation possible dans la limite de 10% du capital social, par période de 24 mois**
- › **Durée : 26 mois**

13^{ÈME} RÉSOLUTION

13^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

→ Délégation destinée à permettre de développer l'actionnariat salarié en France au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise

Plafond : 3,2 M€

- › Imputation sur le plafond nominal global de la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale du 17 mai 2022
- › Plafond commun avec celui de la 14^{ème} résolution de la présente assemblée générale

Durée : 26 mois

14^{ÈME} RÉSOLUTION

14^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée

→ Délégation destinée à permettre de développer l'actionnariat salarié direct au profit des salariés de la société et des sociétés liées ayant leur siège social hors de France

Plafond : 3,2 M€

- › Imputation sur le plafond nominal global de la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale du 17 mai 2022
- › Plafond commun avec celui de la 13^{ème} résolution de la présente assemblée générale

Durée : 18 mois

15^{ÈME} RÉSOLUTION

15^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées

➔ **Autorisation visant à permettre l'attribution d'actions gratuites au profit de mandataires sociaux et salariés de la société**

Attribution définitive : pouvant être soumise en partie ou en totalité à des conditions de performance

Enveloppe maximale : 1 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de la décision de leur attribution

› Imputation sur le plafond nominal global de la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale du 17 mai 2022

Période d'acquisition minimale : 3 ans, sans période de conservation

Délégation au conseil avec faculté de subdélégation pour arrêter l'identité des bénéficiaires et le nombre d'actions, déterminer les conditions de performance

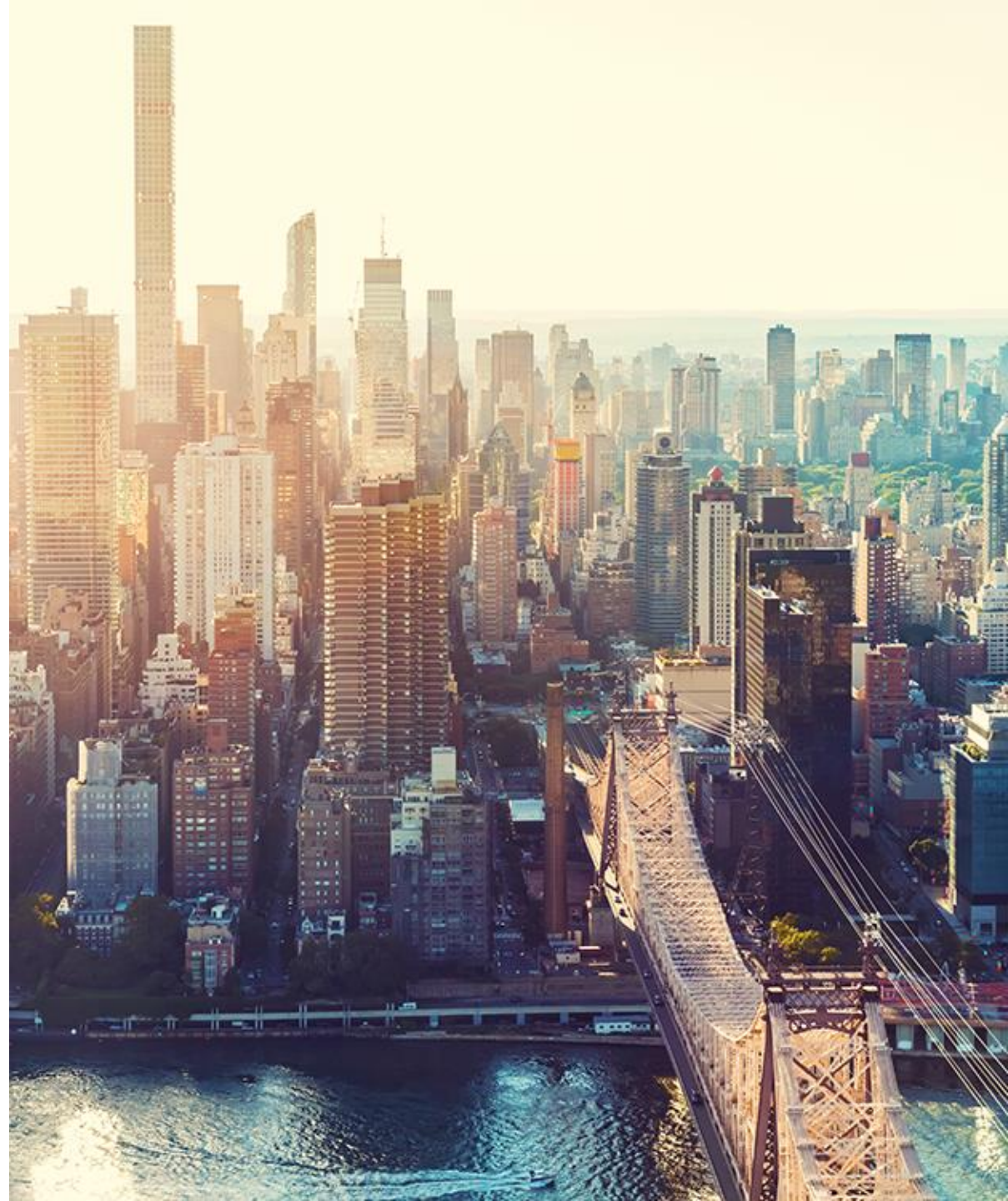
Durée : 38 mois

16^{ÈME} RÉSOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

16^{ème}
RÉSOLUTION

QUESTIONS ET RÉPONSES



VOTE DES RÉSOLUTIONS



RÉSULTAT DES VOTES





8

CLÔTURE

BERNARDO SANCHEZ INCERA

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

XAVIER DURAND

DIRECTEUR GÉNÉRAL

